

MONTCHAUVET



septembre 2015

BULLETIN MUNICIPAL n°60



Ouverture de la Mairie	Urgences	Collecte des déchets	Encombrants
Lundi : 17h30 à 18h30 Jeudi : 17h30 à 18h30 Samedi : 10h30 à 11h30	Pompiers : 18 Police : 17 Samu : 15 Gendarmerie de SEPTEUIL 01 34 97 28 70	Lundi : déchets verts du 6 avril au 14 décembre 2015 Vendredi : déchets ménagers + plastiques, métal, cartons	26 novembre 2015

sommaire

P. 2	Dates à retenir
P. 3	Éditorial
P. 4 et 5	Actualités municipales - Le point sur l'assainissement - Le bon usage du tout à l'égout
P. 6 et 7	Festivités municipales - Le Comité des Fêtes : La Saint Jean - Le 14 juillet
P.8	L'association du Jardin du Grand Murin
P. 9	La saison des vendanges
P.10 et 11	Informations diverses
P. 12	Renseignements pratiques

dates à retenir

Brocante de Montchauvet _____	13 septembre
Beaujolais nouveau _____	20 novembre
Élections régionales _____	6 et 13 décembre
Noël des enfants _____	12 décembre
Repas des anciens _____	17 décembre

*Vous habitez Montchauvet : n'oubliez pas de communiquer votre adresse électronique (e-mail)
à la mairie, vous serez mieux informés (alertes météo, travaux ...).
m.montchauvet@wanadoo.fr*



le mot du Maire

Après la quiétude de cet été généreux en soleil, le village va retrouver de l'animation ne serait-ce que par le retour des bus scolaires. Le chantier de l'assainissement suit son cours avec des travaux en domaine privé qui occasionnent bien moins de perturbations que la pose du réseau sur le domaine public.

Pour les maisons déjà raccordées et pour les suivantes des directives vous sont données dans ce bulletin afin d'assurer le bon fonctionnement de notre roselière (station de traitement des eaux usées) et de ne pas compromettre la pérennité de cet ouvrage. Je vous remercie vivement d'y prêter attention.

Un autre chantier va se superposer au précédent sans «agitation extérieure», il s'agit de l'élaboration du PLU qui va remplacer de notre bon vieux POS. Ce document contribuera à définir et garantir l'avenir de l'occupation du territoire dans le village pour les 20 prochaines années.

L'information et la concertation avec la population font partie intégrante de la réalisation de ce projet et vous serez invités à participer à des réunions sur le sujet.

Au nom des agriculteurs, je remercie l'ensemble des habitants d'avoir facilité la circulation des engins agricoles cet été par un stationnement globalement respectueux des consignes.

Pensez aussi à dégager les voitures pour assurer la réussite de la brocante.

En attendant, bonne reprise à tous et à bientôt.

Le Maire Georges DUVAL

Rappel important concernant la taxe de raccordement :

Cette taxe est une participation au financement des travaux d'assainissement en domaine public. Elle est exigible une seule fois et à régler à réception de l'avis. Ne pas la confondre avec les devis de travaux en domaine privé.

les journées du patrimoine

Pendant 2 jours, les 19 et 20 septembre 2015, la plupart des monuments et lieux culturels mettent à l'honneur notre patrimoine culturel, à travers des visites gratuites, des ateliers et autres rencontres avec des passionnés. Cette année, les journées du Patrimoine se tournent vers le patrimoine du XXI^e siècle, «une histoire d'avenir».

A Montchauvet l'église sera ouverte le dimanche 20 de 14H à 18H

En savoir plus sur <http://www.sortiraparis.com/arts-culture/balades/guides/54048-les-journees-du-patrimoine/>

actualités municipales

le point sur l'assainissement.

Les travaux ont avancé comme prévu. En juillet la dernière partie qui consiste à raccorder les habitations au réseau collectif d'évacuation a été réalisée pour une vingtaine de maisons qui ont pu ainsi oublier les soucis des fosses septiques et autres réseaux d'épandage.

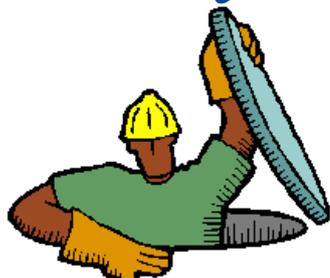
En attendant qu'un nombre suffisant de raccordements permette à la station d'épuration de vivre sa vie de façon autonome, elle a été provisoirement alimentée avec plusieurs centaines de mètres cubes d'eau provenant de l'ancien château d'eau, ce qui a permis d'assurer la survie de la rose-lière malgré la sécheresse.

Pour les maisons restant à raccorder, nous rappelons ici les différentes étapes du processus :

- 1- L'entreprise SARC contacte les habitants et prend rendez-vous pour un « piquetage » (repérage des emplacements où les travaux sont à réaliser) et un constat par photos ; au cours de ce rendez-vous, une date d'exécution est convenue ainsi qu'une date de réception des travaux.
- 2- Les travaux sont exécutés.
- 3- La réception des travaux a lieu la semaine suivante.
- 4- Une société spécialisée vient faire un contrôle de conformité de l'installation.

Sauf imprévu, tout sera terminé au 1er trimestre 2016.

le bon usage du «tout-à-l'égout»

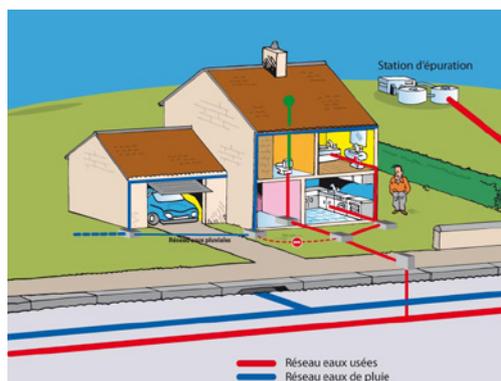


Voici quelques informations sur ce système:

Le réseau d'assainissement collecte les « eaux usées » ; ce terme désigne à la fois les eaux vannes (l'eau des toilettes) et les eaux grises (lavabos, cuisine, douche, lave linge...). Ces eaux ne peuvent être rejetées en l'état dans la nature car elles contiennent des micro-organismes potentiellement nocifs.

En plus des matières organiques, elles contiennent les produits chimiques que nous utilisons comme les lessives, les produits d'entretien, etc...

Si ces eaux ne sont pas traitées, c'est-à-dire nettoyées, elles vont polluer les sols et peuvent être à l'origine de nuisances environnementales et de risques sanitaires significatifs. Le comble, c'est qu'elles iraient polluer les eaux souterraines, c'est à dire les réserves en eau. Elles doivent donc être « nettoyées » pour prévenir les risques de pollution.



Le réseau d'assainissement est appelé à tort «tout à l'égout», car il n'est pas destiné à tout recevoir.

Parmi les produits usuels, seul le papier toilette peut être jeté dans la cuvette des WC.

Il ne faut jamais y jeter : cotons-tiges, lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, préservatifs, ...

Tous ces déchets bouchent les canalisations et bloquent les pompes de relèvement qui peuvent être ainsi endommagées définitivement.

Notre installation repose entre autres sur une pompe de relèvement générale placée près du lavoir.

En tout état de cause, il ne faut PAS jeter dans les lavabos ou dans les cuvettes de WC les médicaments non utilisés, entamés ou périmés (rapportez-les à la pharmacie).

Les produits de la chimie, comme les désherbants, les engrais, les huiles de vidanges, l'essence à détacher, l'essence de térébenthine, les fonds de pots de peinture ou de vernis, les insecticides domestiques et les produits de protection du bois contre les insectes, etc. nuisent également au bon fonctionnement de la dépollution des eaux usées, donc à l'environnement... et au bien de tous.

Tous ces produits doivent être portés à la déchetterie.

le bon usage du «tout-à-l'égout» (suite)

***n'y jetez pas
les lingettes!***



Pas de lingettes dans les WC !

Contrairement aux idées reçues et indication sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas les lingettes ne sont pas «biodégradables» et ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes au risque de boucher les canalisations : en effet, la durée du trajet entre les toilettes et la station d'épuration est trop courte pour que les lingettes aient le temps de se décomposer.

Dans de nombreuses communes, les pompes de relevage du système d'assainissement ont dû être remplacées de façon prématurée car elles étaient obstruées par des lingettes.

Toutes les lingettes sont interdites, même celles qui sont dites biodégradables :

- lingettes «papier toilette»,
- lingettes «hygiène intime»,
- lingettes nettoyantes et désinfectantes...

Souvenez-vous que le coût des interventions, réparations et remplacements de matériel se répercute sur votre facture d'eau !

Quant à l'eau de javel, il faut l'utiliser avec modération ; ne pas oublier que c'est un produit nocif et dangereux pour l'environnement.

Elle peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le remède universel : le vinaigre blanc ! C'est plus efficace (car vous détruisez les bactéries et le calcaire sur lequel elles trouvent refuge) mais son action est lente, il faut être patient.

l'eau est précieuse... et devient plus rare.

Tout ce qui est rare est ... cher.

On peut être tenté de faire baisser la note en réduisant sa consommation mais ne rêvons pas : diminuer notre consommation ne diminuera pas la note, car moins on consomme, plus le prix du m³ sera élevé. En effet les installations d'assainissement ont nécessité des emprunts et c'est une surtaxe sur le prix de l'eau qui permet de les rembourser. Le montant de cette taxe sera ajusté chaque année quand la Commune établit son budget.

Il est pourtant vrai que comme beaucoup de ressources que l'homme a cru illimitées, l'eau va devenir plus difficile à se procurer, donc ne pas gaspiller l'eau est bon pour la planète.

Pour réduire sa consommation on peut par exemple :

Installer un récupérateur d'eau de pluie, et avec une pompe, utiliser cette eau pour l'arrosage, le lavage des voitures, et pourquoi pas, les chasses d'eau.

Pour autant, méfiez-vous des fausses économies qui nécessitent des installations coûteuses, impossibles à amortir, choisissez les astuces les plus simples à mettre en pratique chez vous selon vos utilisations habituelles. Si cela au final ne change pas vos dépenses, vous aurez au moins fait un geste pour la planète. Vérifiez surtout qu'il n'y a pas de fuites aux robinets et sur les tuyauteries.

festivités municipales

Saint Jean 2015



**Les compétiteurs de l'intervillage
organisé par Flins Neuve Eglise
à Montchauvet l'après-midi
de la Saint Jean**



**Un grand merci
pour
votre participation**



Jusqu'au bout de la nuit



Le 14 juillet 2015 à Montchauvet



Cette année la soirée du 13 juillet a bénéficié d'un temps idéal.

Les habitants de Montchauvet et des alentours étaient venus nombreux pour participer à la fête organisée par l'équipe municipale avec le soutien actif du Comité des fêtes.

Le maire Georges Duval et le président du comité des fêtes Laurent Fligny ont brièvement présenté la soirée.



Après les retrouvailles, l'apéritif et le jeu de la pesée du panier, le buffet campagnard offert par la municipalité a permis de se restaurer sous les tentes.

Le buffet a été suivi par la farandole des desserts préparés par les Montcalvétiens que nous remercions chaudement ici.

En plus d'une démonstration de danse de rock'n'roll, le comité des fêtes avait organisé un splendide feu d'artifice près du lavoir et nous sommes descendus en procession à la lueur des lampions pour aller l'admirer (merci à Patrick et Dominique Lemarié).



La soirée animée par DJ Lolo Malice s'est prolongée sur la piste de danse jusqu'au petit matin du 14 juillet.

Remerciements à toutes les bonnes volontés qui ont permis la réussite de cette journée !

Le jardin partagé : Après le pique nique associatif traditionnel du mois de juin, les activités de jardinage ont repris sur un rythme tranquille au regard de la chaleur et de l'allègement des troupes en vacances mais le rendez vous du dimanche est toujours honoré, n'hésitez pas d'ailleurs à venir nous y retrouver ! (horaires d'été, à partir de 15h). Côté récoltes, la sécheresse est bien présente, les potagères souffrent pour la plupart du manque d'eau mais la pratique du mulchage qui permet de conserver l'humidité évite les grosses catastrophes ; c'est par ailleurs une année à tomates, alors nous sommes contents car c'est la première année où nous en récoltons autant. Nous avons planté trois cents pieds de poireaux et tenté les haricots rouges grimpants autour des pieds de maïs. Le jardin partagé reste ouvert à tous ceux et celles curieux de cultures maraîchères et autres !



L'amap : « association pour le maintien de l'agriculture paysanne »



fonctionne tout l'été normalement, les vacanciers absents se font remplacer ce qui permet à de nouvelles personnes de découvrir le système et de savourer des légumes bio ; les distributions continuent de s'effectuer tous les jeudis à Montchauvet, les paniers sont magnifiques et régaler les consommateurs.



Béatrice le Moën

Le fauchage différencié des bords de route, fossés, talus...

Depuis les années 1970 le fauchage mécanique intensif s'est répandu sans prendre en compte la biodiversité existante sur les accotements routiers.

Agriculture intensive, transports, constructions...les surfaces naturelles sont en constante réduction.

Devant les extinctions massives d'insectes, assurer le cycle de vie de la flore et la faune est vital pour l'homme qui dépend des plantes à pollen et des insectes pollinisateurs.

Une gestion favorable à la biodiversité devient un enjeu majeur, sur les 800.000ha de bandes enherbées situées le long des routes.

En résumé, la gestion différenciée des bords de route consiste à déterminer deux zones :

- La zone de sécurité : bande d'environ 120cm de large, au contact de la chaussée, à faucher fréquemment, dès que la végétation atteint 40cm de hauteur.
- La zone de biodiversité : au-delà de la précédente, à faucher haut une seule fois par an en septembre.

Selon une étude menée en région parisienne, une réduction de trois à une fauche annuelle en fin de saison (septembre) a eu un effet très fort à court terme sur les communautés végétales des bords de route : augmentation de la diversité et changement de l'organisation fonctionnelle des communautés végétales. (source: SETRA Ministère de l'Ecologie)

Cette gestion du fauchage est peu à peu mise en œuvre sur le territoire de la CCPH.

Le Jardin du Grand murin

Prochains rendez- vous à noter :

- * Stand Jus de Pomme bio à la brocante le 13 septembre
- * Conférence publique le samedi 28 novembre « Demain, comment je mange sans pétrole ? »



Montchauvet hier et aujourd'hui...

La saison des vendanges

À l'adresse internet : <http://www.clos-des-vieilles-murailles-mantes-la-jolie.com>

On peut lire sur le site de l'association «Le clos des vieilles murailles» qui se définit comme une «confrérie vineuse», le texte suivant :

Le vin de la région de Mantes était avantagement connu du temps de Louis XIV. Du reste, Henri IV, un siècle auparavant, l'appréciait déjà et ne manquait pas de s'en délecter au cours de ses nombreux séjours à Mantes, soit à la table de Sully, soit en compagnie de Gabrielle d'Estrées. Il est certain qu'au moyen-âge, les coteaux qui bordent la Seine et la Vaucouleurs étaient couverts de vignobles comme en témoignent de nombreuses chartes commerciales des XIIe et XIIIe siècles. C'est ainsi que celle de Montchauvet octroyée vers 1131 par Louis VI à Amaury III de Montfort, stipule que les jurés en titre nommeront «trois courtiers pour aider de leurs conseils ceux qui viennent dans la ville acheter du vin», un vin dont la réputation devait alors s'étendre assez loin.

S'ensuit une histoire du vin de notre région jusqu'à nos jours.

Sans remonter si loin, nous avons cherché autour de nous, les traces de cette culture.

Pour cela nous avons interrogé celui qui porte le plus de souvenirs du Montchauvet ancien : Pierre DUVAL. Jusqu'aux environs de 1977 il restait plusieurs surfaces de vigne à Montchauvet. L'une notamment du côté de la rue de Dreux. C'était du Baco, un cépage créé au début du XXème siècle comme résistant au phylloxéra par François Baco. Il y avait également quelques pieds de vigne là où se situe aujourd'hui le bâtiment communal.

C'était essentiellement du rouge, avec seulement une rangée de blanc.

Au moment du remembrement de 1969, la plus petite vigne a été arrachée, l'autre a subsisté quelques années mais comme elle se situait au milieu d'un champ de céréales et gênait donc les tracteurs elle a été également supprimée.

Plusieurs anciens de Montchauvet se souviennent d'y avoir fait les vendanges et participé à la fabrication du vin.



2015 - La vigne à Tacoignières

Aujourd'hui quelques-uns continuent à faire du vin chez eux, en récoltant les raisins de leur jardin.

D'autres vont porter leur raisin à Mantes où l'association «Le clos des vieilles murailles» se charge de la fabrication du vin.

On fait donc encore du vin à Montchauvet.

... et, toujours dans les boissons, on y fait aussi du cidre !

Autrefois plusieurs vergers étaient exploités, aujourd'hui Pierre Duval est le seul à faire encore du cidre.

Les bonnes années il peut en presser jusqu'à 600 litres. 2015 devrait être une bonne année.

Tiré de la cuve le cidre est ensuite consommé rapidement ou mis en bouteilles.

S'il en reste, le cidre qui n'est pas bu, sert à fabriquer de l'eau de vie (consommer avec modération), pour cela on fait appel à un « bouilleur de cru » professionnel.

Cette fabrication est taxée, et très régulièrement contrôlée par les douanes.

Le cidre se fait en novembre. Pour qui voudrait assister à sa fabrication, il suffit de se renseigner à la ferme.

informations diverses

les dangers d'Internet

On entend beaucoup parler des menaces qu'Internet ferait planer sur nos têtes.

De nombreuses rumeurs circulent, souvent fantaisistes, mais quelques précautions s'imposent pour protéger son installation informatique et optimiser ses performances.

Avant tout méfiez-vous des réseaux sociaux.

Comme Symantec le rappelle, "les cybercriminels se tournent désormais vers les réseaux sociaux pour lancer leurs attaques. Par la nature même de ces réseaux, les utilisateurs supposent, à tort, qu'ils n'encourent aucun risque et les pirates utilisent ces sites pour cibler de nouvelles victimes. Compte tenu des techniques d'ingénierie sociale et du caractère viral des réseaux sociaux, les menaces se propagent très facilement d'une personne à une autre."



1- Quelques évidences pour protéger votre identité sur Internet et vos données personnelles :

Ne pas laisser traîner son adresse e-mail n'importe où.

Ne pas ouvrir des messages d'expéditeurs inconnus.

Ne pas communiquer de données bancaires ou personnelles même si la demande semble provenir d'une source sûre

Ne pas ouvrir des pièces jointes dans des e-mails de provenance douteuse.

Ne pas accepter tous les termes et conditions lors de l'installation de petits programmes trouvés sur Internet, qui en profitent généralement pour vous faire installer des toolbars et autres joyeusetés qui seront l'occasion de récupérer quelques *malwares* souvent très vicieux.

Sécuriser ses clés USB par un mot de passe à l'ouverture (surtout si elles circulent beaucoup!)

Utiliser des mots de passe «sérieux». Le nombre d'internautes qui utilisent comme mot de passe "1234 ou "AZERTY" est alarmant, quant à ceux qui se contentent d'un mot de passe unique pour tous leurs comptes, ils prennent le risque de voir leurs données récoltées et leur carte Visa ou Mastercard utilisée, notamment si leur compte Paypal dispose d'un mot de passe identique. Des risques qu'il vaut mieux éviter en ayant 3 à 4 mots de passe différents et en les renouvelant régulièrement.

Enfin s'il vous arrive de mettre une annonce pour vendre un objet, ou d'acheter un objet sur un site d'occasion, méfiez-vous des réponses trop belles pour être vraies, des faux chèques de banque, des faux virements bancaires ou Paypal. Les exemples d'arnaques sont bien documentés, vous en trouverez facilement !

2- Pour protéger vos fichiers

Faites des sauvegardes

Faites régulièrement des sauvegardes de vos données, sur un disque externe.

Procurez-vous un bon pare-feu

Un pare-feu est un logiciel qui bloque les programmes dangereux, les virus ou les logiciels espion. Il y a déjà des pare-feu intégrés dans les systèmes d'exploitation, mais si vous voulez vous sentir vraiment en sécurité, ils ne suffisent pas. Vous pouvez vous procurer un pare-feu gratuit ou dépenser un peu d'argent pour avoir un logiciel un peu plus performant. Demandez des suggestions à votre moteur de recherches favori.

Utilisez un antivirus

Deuxième sécurité principale pour l'utilisateur : l'antivirus. Cette fois-ci, il s'agit d'un programme qu'il faut généralement acheter par soi-même. L'antivirus doit être activé en permanence de manière à scruter chaque fichier et support que vous recevez avant que vous ne l'ouvriez. Là encore votre moteur de recherches vous donnera des exemples d'antivirus adaptés à vos besoins. Et il est indispensable de mettre à jour régulièrement la liste des virus, cette opération étant souvent proposée automatiquement par l'antivirus.

Mettez à jour vos logiciels

De la même façon qu'un antivirus doit forcément être mis à jour, le système d'exploitation et les logiciels installés sur votre ordinateur font l'objet de correctifs réguliers. Ils sont indispensables pour déjouer de nouvelles failles de sécurité. La bonne santé de l'ordinateur passe par des mises à jour régulières.

(...)

(...)

3- Enfin, améliorez les performances de votre machine.

Vos programmes peinent à démarrer et les pages Web mettent du temps à s'afficher ? Vous avez l'impression que votre ordinateur est lent ? Votre disque dur est probablement surchargé en raison de l'accumulation de milliers de fichiers temporaires ou plus utilisés, générés lors de vos activités quotidiennes : téléchargements, installation de logiciels, navigation sur Internet, etc.

Inutile d'attendre l'arrivée du printemps pour se lancer dans un grand nettoyage !

De nombreux logiciels gratuits vont vous aider à éliminer les fichiers obsolètes et les programmes inutiles, à faire le tri dans vos fichiers, à nettoyer la base de registre ..., cherchez celui qui a la meilleure réputation et installez-le. Après avoir vidé votre corbeille, éliminé les fichiers en double ou inutiles il faut défragmenter le disque dur pour améliorer ses performances (sauf sur Mac où c'est fait automatiquement).

Autant d'opérations essentielles pour la santé de votre disque dur et le confort d'utilisation de votre ordinateur.

ATTENTION !

mise à jour des listes électorales.

Si vous êtes nouveau dans la commune, et que vous voulez pouvoir y voter, cette information vous concerne.

Cette année, une clôture exceptionnelle des inscriptions sur les listes électorales a été ajoutée au 30 septembre. Cela afin de permettre aux inscriptions faites entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 d'être effectives pour les élections régionales de décembre.

Autrement ces inscriptions n'auraient été valides qu'au 1er janvier 2016.

Pour vous inscrire sur les listes électorales à Monchauvet : passez à la Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels (voir en couverture).

Pour les jeunes âgés de 18 ans depuis peu, la consultation des listes électorales (en Mairie) leur permettra de savoir s'ils ont été normalement inscrits automatiquement.

Source : Circulaire du ministère de l'intérieur :
(NOR: INTA/C/1516391C)



6 et 13 décembre

brocantes et vide-greniers à venir

Dimanche 6 septembre : brocante à Longnes et à Magnanville

Dimanche 13 septembre :

*brocante et marché gourmand
à Montchauvet*

Samedi 26 septembre : foire Saint Mathieu à Houdan

Dimanche 27 septembre : vide-greniers à Septeuil et Mantes-la-Ville

Dimanche 4 octobre : foire à tout à Limay

Pour les brocantes plus éloignées voir :
vide-greniers.org



informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 09 57 00 49 30
Courriel : m.montchauvet@wanadoo.fr
Internet : www.cc-payshoudanais.fr/mtch_accueil.php

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques Mansat

22 Porte d'Épernon
78550 Maulette

Tel. 01 30 46 82 80 Fax : 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :
Lundi à vendredi : 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi : 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :
Lundi à vendredi : 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi : 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Simon KÉKÉ ADJIGNON
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille des dimanches
18 octobre 2015, 17 janvier 2016

DÉPUTÉ

Jean-Marie TÉTART
Permanence à Houdan : La Passerelle, 31 rue d'Épernon
3ème lundi de chaque mois de 10h30 à 11h30
courriel : jeanmarietetart@gmail.com
Tel. 06 84 04 60 59

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AUBERGENVILLE Tel. 01 30 90 28 41
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence à Houdan : La Passerelle, 31 rue d'Épernon
le lundi et vendredi de 9h à 11h
Daniel JEANTELET
Tel : 01 30 41 65 10 / 06 04 05 98 71
ou Jacques ENXERIAN
Tel : 01 34 87 72 48 / 06 87 76 96 24

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
Le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : TOUZET 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

SOUS-PRÉFECTURE

MANTES LA JOLIE : 18 rue de Lorraine
Tel. 01 30 92 74 00

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Serveur vocal : 0820 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Babin à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous - vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 49 rue du Clos Cellier
Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
lundi et mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous